

LA FRAUDE REER

VOUS DÉSIREZ UTILISER L'ARGENT DE VOS REER SANS PAYER D'IMPÔT? PRENEZ GARDE!

Après avoir lu une annonce dans le journal local, Jean, récemment retraité, contacte le « Centre de financement sur mesure », une entreprise offrant de l'aide financière aux détenteurs de REER et d'autres régimes enregistrés. On lui indique qu'il pourra retirer de l'argent de son REER sans payer d'impôt. Voilà une offre très attrayante !

Le stratagème qu'on lui propose est simple :

- Utiliser le montant accumulé dans son REER pour acheter des actions d'une entreprise « admissible aux REER »;
- Obtenir un prêt équivalant à 80 % du REER qu'il pourra utiliser à sa guise. Comme il s'agit d'une offre exceptionnelle, sa durée est limitée ! Jean n'a donc pas eu le temps de réfléchir beaucoup avant d'accepter la proposition.


QUAND C'EST TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI, MÉFIEZ-VOUS! NE CÉDEZ PAS AUX PRESSIONS POUR INVESTIR.

Jean l'a finalement compris, mais ça lui a coûté cher :

- Les actions qu'il a achetées ne valent rien. Il perd donc tout son REER puisque la société « admissible aux REER » dans laquelle il a investi était une société bidon;
- Les actions n'étaient pas admissibles aux REER, contrairement à ce qu'on lui avait dit. Il ne pouvait donc pas retirer d'argent de son REER sans payer d'impôt et il a reçu un avis de cotisation des gouvernements provincial et fédéral. Il est maintenant obligé de payer l'impôt pour tout l'argent retiré de son REER, plus des intérêts et des pénalités importantes pour avoir enfreint les règles.

LES LEÇONS À TIRER :

- Assurez-vous que le représentant et sa firme avec qui vous faites affaire sont inscrits auprès de l'Autorité ;
- Vérifiez que l'entreprise qui a émis les actions (ou les titres) ait déposé un prospectus auprès de l'Autorité ;
- Ne tenez jamais pour acquis que votre interlocuteur vous dit la vérité.



Il y a d'autres leçons à tirer. [Lisez les brochures de l'Autorité des marchés financiers sur les placements](#). Vous n'y trouverez pas d'occasions uniques d'investissement, mais une foule de renseignements très utiles.

Pour plus d'information sur la fraude, consultez le document suivant :

- [Prenez garde à la fraude en valeurs mobilières](#)

Centre de renseignements

(418) 525-0337

(514) 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

[Des commentaires?](#)

www.lautorite.qc.ca



L'Autorité des marchés financiers vous propose ces renseignements à titre d'information. Elle n'offre aucun conseil sur l'achat de produits ou l'utilisation de services financiers particuliers.